

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
  - **Nom du produit:** Chemoclor Liquide
  - Code du produit: 15090
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Désinfectant
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**

Laboratoires Chemoform S.A.R.L.  
10, rue du Colonel Bouvet  
68530 Buhl  
FRANCE  
Tél : +33 (0) 3 89 62 14 34
- **Service chargé des renseignements:** datenblatt@chemoform.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
  - **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
  - Pictogrammes de danger néant
  - Mention d'avertissement néant
  - Mentions de danger néant
- **Indications complémentaires:**

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
  - PBT: Non applicable.
  - vPvB: Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- **Composants dangereux:**

CAS: 7681-52-9	hypochlorite de sodium, solution	0,24%
EINECS: 231-668-3	Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic	
Numéro index: 017-011-00-1	1, H410; STOT SE 3, H335	
CAS: 68424-85-1	composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C12-16 benzyldiméthyles, chlorures	0,09%
EINECS: 270-325-2	Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic	
	1, H410; Acute Tox. 4, H302	
- **SVHC**
- **substances actives**

7681-52-9 hypochlorite de sodium, solution: 2,4 mg/g
68424-85-1 composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C12-16 benzyldiméthyles, chlorures: 0,9 mg/g
- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**

Autoprotection du secouriste d'urgence.  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2020

Numéro de version 1

Révision: 02.04.2020

**Nom du produit: Chemoclor Liquide**

(suite de la page 1)

- **Après inhalation:**  
Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**  
Envoyer immédiatement chercher un médecin.  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**  
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Administrer du charbon médicinal.  
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**  
Eau  
Eau pulvérisée  
Mousse  
Dioxyde de carbone  
Poudre d'extinction  
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Chlorure d'hydrogène (HCl)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
Porter un vêtement de protection totale.  
Porter un appareil de protection respiratoire.
- **Autres indications**  
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Porter un vêtement personnel de protection.  
Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.  
Porter un appareil de protection respiratoire.  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Diluer avec beaucoup d'eau.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Utiliser un neutralisant.  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2020

Numéro de version 1

Révision: 02.04.2020

Nom du produit: Chemoclor Liquide

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### • 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas de traitement thermique ou d'usinage avec enlèvement de copeaux, il faut prévoir des systèmes d'aspiration sur les machines de traitement.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

#### • Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### • 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### • Stockage:

##### • Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Matériau approprié pour réservoirs et conduites: acier doux.

Matériau approprié pour réservoirs et conduites: revêtement intérieur en verre.

Prévoir des sols résistant aux solutions alcalines.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Prévoir la ventilation des emballages.

Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.

##### • Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des acides.

##### • Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Protéger contre les effets de la lumière.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

##### • Température maximale de stockage: 25 °C

##### • Température minimale de stockage: 15 °C

##### • Classe de stockage: 12

#### • 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### • Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

#### • 8.1 Paramètres de contrôle

##### • Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

##### • Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### • 8.2 Contrôles de l'exposition

##### • Equipement de protection individuel:

##### • Mesures générales de protection et d'hygiène:

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

##### • Protection respiratoire: Filtre B

##### • Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

##### • Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

##### • Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

##### • Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2020

Numéro de version 1

Révision: 02.04.2020

**Nom du produit: Chemoclor Liquide**

(suite de la page 3)

Gants en PVC

Gants en caoutchouc

- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en tissu épais

Gants en cuir

- Protection des yeux:

Protection du visage



Lunettes de protection hermétiques

- Protection du corps:

Vêtement de protection étanche

Bottes

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### • 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### • Indications générales

##### • Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

• Odeur: Caractéristique

• Seuil olfactif: Non déterminé.

• valeur du pH à 20 °C: 8

##### • Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: -30 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

• Point d'éclair Non applicable.

• Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

• Température de décomposition: 40 °C

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

##### • Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

• Pression de vapeur: Non déterminé.

• Densité: Non déterminée.

• Densité relative Non déterminé.

• Densité de vapeur: Non déterminé.

• Taux d'évaporation: Non déterminé.

##### • Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

• Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

##### • Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.

Cinématique: Non déterminé.

##### • Teneur en solvants:

VOC (CE) 0,00 %

OCOV (Suisse) 0,00 %

Teneur en substances solides: 0,0 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2020

Numéro de version 1

Révision: 02.04.2020

**Nom du produit: Chemoclor Liquide**

(suite de la page 4)

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**  
Décomposition thermique autocatalysée.  
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**  
Réagit aux acides en formant du chlore.  
Réactions au contact des agents de réduction.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**  
Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**  
Chlore  
Composés chlorés

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effet primaire d'irritation:
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité**  
Produit inorganique. N'est pas éliminable de l'eau par des procédures de nettoyage biologiques.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation**  
Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation significative dans les organismes n'est pas probable.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- Remarque: Très toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- Indications générales:  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.  
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.  
Très toxique pour organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

(suite page 6)

F

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2020

Numéro de version 1

Révision: 02.04.2020

**Nom du produit: Chemoclor Liquide**

- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 5)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**  
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**  
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.  
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
  - **ADR, IMDG, IATA** néant
  - **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
  - **ADR, IMDG, IATA** néant
  - **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
  - **ADR, ADN, IMDG, IATA**
  - **Classe** néant
  - **14.4 Groupe d'emballage**
  - **ADR, IMDG, IATA** néant
  - **14.5 Dangers pour l'environnement:** Non applicable.
  - **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
  - **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.
  - **Indications complémentaires de transport:**
- 
- **ADR**
  - **Quantités exceptées (EQ):** E2
  - **"Règlement type" de l'ONU:** néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**  
La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2020

Numéro de version 1

Révision: 02.04.2020

**Nom du produit: Chemoclor Liquide**

(suite de la page 6)

**• Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
ICAO: International Civil Aviation Organisation  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)  
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
SVHC: Substances of Very High Concern  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1  
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4  
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B  
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1  
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3  
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1  
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

**• \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

F